

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SANTÉ PUBLIQUE**

1, rue de la forêt  
54520 LAXOU

Siret : 387 896 517 00027

***RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES  
sur les COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2020***

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Société française de Santé Publique relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 3 juin 2021

**EXPERTIS Partenaires & Associés**  
*Commissaire aux Comptes*

Une Associée,

  
**Armelle BRICHLER**  
*Commissaire aux Comptes*

## **Annexe**

---

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Bilan**

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
· Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	62 409	61 731	6 78	0,53
· Autres immobilisations corporelles	19 918	14 638	5 290	0,96
· Immobilisations financières	3 000		3 000	0,54
· Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>85 327</b>	<b>76 369</b>	<b>8 958</b>	<b>1,62</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Avances et acomptes versées sur commandes	2 200	940	1 000	0,50
Créances	1 628	285	1 343	0,24
· Créesnes clients, usagers et comptes rattachés	16 481	2 08	16 680	3,28
· Autres	520 410	50 410	510 861	10,04
Disponibilités	3 477	3 477	3 634 483	75,31
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>544 196</b>	<b>285</b>	<b>543 911</b>	<b>97,74</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>629 523</b>	<b>76 654</b>	<b>552 859</b>	<b>100,00</b>

	<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
· Réserves pour projet de l'entité				
· Report à nouveau				
· Excédent ou déficit de l'exercice				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>161 119</b>	<b>29,14</b>	<b>159 567</b>	<b>31,34</b>
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>66 050</b>	<b>11,95</b>	<b>66 050</b>	<b>11,95</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>46 406</b>	<b>8,39</b>	<b>46 406</b>	<b>8,39</b>
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>279 294</b>	<b>50,52</b>	<b>330 813</b>	<b>64,96</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>552 869</b>	<b>100,00</b>	<b>509 226</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Légs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## Compte de résultat

COMPTRE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation annuelle (12 mois)	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>					
Colisations		29 432	34 188	-4 756	-13,5%
Ventes de biens et services		50 852	57 262	-6 410	-11,1%
- Ventes de biens		21 850	41 878	-20 028	-47,8%
- Ventes de prestations de services		532 406	481 293	51 123	10,6%
Produits de tiers financeurs		10 000	14 609	-4 609	-32,5%
- Concours publics et subventions d'exploitation					
- Ressources liées à la générosité du public					
- Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciat., prov. et transferts de charges		1 883	3 534	-1 651	-46,7%
Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		<b>661 032</b>	<b>648 910</b>	<b>12 122</b>	<b>1,8%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>					
Autres achats et charges externes		176 538	243 866	-67 328	-27,6%
Impôts, taxes et versements assimilés		6 843	1 359	5 484	+40,5%
Salaires et traitements		256 277	185 030	61 227	+31,3%
Charges sociales		104 513	92 617	11 896	+12,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 482	4 449	33	0,7%
Dotations aux provisions		41 969	41 969	NIS	
Reportés en fonds dédiés		66 050	2 158	66 050	NIS
Autres charges		3 059	941	43,6%	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>659 801</b>	<b>539 499</b>	<b>120 302</b>	<b>-40,8%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>1 231</b>	<b>109 411</b>	<b>-108 180</b>	<b>-40,8%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>					
Autres intérêts et produits assimilés		713	1 002	-289	-28,6%
<b>Total des produits financiers (III)</b>		<b>713</b>	<b>1 002</b>	<b>-289</b>	<b>-28,6%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>					
<b>Total des charges financières (IV)</b>		<b>713</b>	<b>1 002</b>	<b>-289</b>	<b>-28,6%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		<b>713</b>	<b>1 002</b>	<b>-289</b>	<b>-28,6%</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>		<b>1 944</b>	<b>110 413</b>	<b>-108 469</b>	<b>-40,2%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>					
Sur opérations de gestion		37		37	NIS
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>		<b>37</b>		<b>37</b>	<b>NIS</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>					
Sur opérations de gestion		355	9 027	-9 027	-100,0%
Sur opérations en capital				355	NIS
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>		<b>355</b>	<b>9 027</b>	<b>-8 672</b>	<b>-46,0%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>-318</b>	<b>-9 027</b>	<b>8 709</b>	<b>96,4%</b>

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation annuelle (12 mois)	%
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>					
Total des produits (I + III + V)			66 1782	64 912	11 670
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)			660 230	548 629	111 601
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>			<b>1 552</b>	<b>101 283</b>	<b>-99 731</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS :</b>					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
<b>TOTAL</b>			194 456	194 456	
<b>CHARGES :</b>					
Succurs en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>			195 236	195 236	

## Annexe aux comptes annuels

### PREAMBULE

La Société française de santé publique (SFSP) est une société savante et professionnelle qui réunit toute la diversité des acteurs de la santé publique exercant en France. Elle offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle, qui repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques.

Cette réflexion permet de formuler des propositions à l'intention des décideurs et, via les médias, d'éclairer l'opinion publique sur les enjeux des politiques de santé, les forces et les faiblesses de leur mise en œuvre.

La SFSP souhaite particulièrement simplifier dans les années à venir dans la prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique, l'impact des politiques sur la santé, l'action sur les inégalités sociales de santé et la promotion de la démocratie en santé.

Forte d'un réseau d'environ 80 associations membres et de 600 membres individuels, implantés sur tout le territoire et impliqués dans l'ensemble des champs de la santé publique, la SFSP poursuit cinq missions clés :

- Une fonction de plateforme d'échanges des acteurs intervenant sur la santé.
- L'organisation de débats pour enrichir la réflexion et contribuer à la prise de décisions aussi fondées que possible.

- La production d'expertises et de connaissances sur des sujets de santé publique.

- L'organisation du partage et du transfert de connaissances et d'expériences.

- L'exercice d'une influence sur les politiques publiques et particulièrement les politiques de santé.

Santé publique est une revue à comité de lecture, bimestrielle, francophone, généraliste et multidisciplinaire. Éditée par la SFSP et animée par un comité de rédaction indépendant, elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service

d'accompagnement à la rédaction d'articles aux jeunes chercheurs et aux professionnels de terrain.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice ayant affectation du résultat est de 552 868,85 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 552,08 E.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

#### 2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'Association Société Française de Santé Publique n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 85 327			
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	62 409		62 409
Immobilisations corporelles	17 891	2 027	19 918
Immobilisations financières	3 355		3 000
<b>TOTAL</b>	<b>83 655</b>	<b>2 027</b>	<b>85 327</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 76 369**

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 76 369			
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	59 731	2 000	61 731
Immobilisations corporelles	12 406	2 230	14 638
Titres mis en équivalence			
Autres Immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>	<b>72 137</b>	<b>4 230</b>	<b>76 369</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	62 409	61 731	678	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.	17 333	12 053	5 280	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 585	2 585	0	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>82 327</b>	<b>76 369</b>	<b>5 958</b>	

**3.2 - Etat des créances = 24 586**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 000	5 280	3 000
Actif circulant & charges d'avance	21 586	21 586	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>24 586</b>	<b>21 586</b>	<b>3 000</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Provisions pour dépréciation = 285**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>250</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>285</b>

**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 15 124**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>15 124</b>

**3.5 - Charges constatées d'avance = 3 477**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Provisions = 46 406**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	18 846	41 999	14 439		46 406
Provisions pour risques & charges	TOTAL	18 846	41 999	14 439	46 406

**4.2 - Etat des dettes = 265 511**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	53 033	53 033		
Fournisseurs	48 375	48 375		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 606	1 606		
Produits constatés d'avance	162 497	162 497		
TOTAL	265 511	265 511		

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 75 796**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	40 169
Dettes fiscales & sociales	34 086
Autres dettes	1 541
TOTAL	75 796

**4.4 - Produits constatés d'avance = 162 497**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 72 702**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	50 852	69,95 %
Produits des activités annexes	21 850	30,05 %
TOTAL	72 702	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

### 6 - AUTRES INFORMATIONS (suite)

La quote-part de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2020 s'élève à 26 534 euros et correspond à la réalisation des actions et temps passés au cours de l'année 2020.

#### 6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 909
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>- TOTAL</b>	<b>2 909</b>

#### 6.2 - Autres informations complémentaires

Engagement de retraite :

Des hypothèses actuarielles ont également été introduites dans le calcul de l'engagement, conformément aux dispositions comptables (recommendation CNC n°2003-R.01).

Les paramètres retenus pour le calcul de l'engagement sont les suivants :

- Méthode dite des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière
- L'engagement retraite est considéré comme étant égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, prioritaire en fonction de l'ancienneté au jour des calculs par rapport à l'ancienneté au terme probabilisé (espérance de vie et rotation du personnel) et actualisée entre le jour du départ et le jour des calculs.
- Départ à l'initiative du salarié à 62 ans
- Taux d'augmentation des salaires
- Taux d'actualisation
- Table de mortalité
- Charges sociales patronales

L'engagement est évalué à 6 406 euros

Bénévolat :

L'évaluation financière du bénévolat a été effectuée sur la base d'un montant journalier de 450 euros (en référence aux indemnités des Experts de l'Union Européenne) et de 3 457 heures effectuées. La valorisation globale s'élève à 3 457 heures / 8 heures = 450 euros soit 194 456,25 euros.

Pour la partie location de salles, la valorisation globale s'élève 7 806.

Subventions :

#### 744003 - Subvention CNAM

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a octroyé à l'association SFSP une subvention pour la réalisation du projet D-CAP<sup>®</sup> d'un montant de 205 000 euros au titre des actions 2018, 2019 et 2020. La quote-part de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2020 s'élève à 58 809 euros et correspond à la réalisation des actions et temps passés au cours de l'année 2020.

La CNAM a également octroyé une subvention pour la réalisation du projet "SaRra-Savoirs expérimentés sur la réduction des risques alcool" d'un montant de 96 655 euros au titre des actions 2019, 2020 et 2021. La quote-part de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2020 s'élève à 51 273 euros et correspond à la réalisation des actions et temps passés au cours de l'année 2020.

#### 744010 - Subvention INCIA

L'Institut National du Cancer (INCIA) a octroyé une subvention à l'association SFSP pour la réalisation du projet intitulé "Capitalisation des interventions de terrains auprès des personnes précarisées sur la prévention du risque lié à l'alcool et le dépistage organisé des cancers féminins" à hauteur de 95 900 € pour une période de 18 mois à compter du 08/11/2019.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 15 124**

Autres créances :	Produits à recevoir	Montant
	Produits à recevoir	15 124
	Divers - prod. à recevoir	15 000
	<b>TOTAL</b>	<b>15 124</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 3 477**

Charges constatées d'avance	Montant
Chrgs constatées d'avance	3 477
<b>TOTAL</b>	<b>3 477</b>

**8.3 - Charges à payer = 75 796**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	Charges à payer	Montant
Fourn. fact non parvenues		40 169
		40 169
		34 086
Dettes fiscales et sociales :		
	Dettes prov./conges a payer	18 041
	Charg.soc./conges a payer	8 840
	Charges a payer	362
	Etat charges a payer	6 843
Autres dettes :		
	Divers - charges a payer	1 541
	<b>TOTAL</b>	<b>75 796</b>

**8.4 - Produits constatés d'avance = 162 497**

Produits constatés d'avance	Montant
Prds constatés d'avance	162 497
<b>TOTAL</b>	<b>162 497</b>